Mairie de Pignans

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES *DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL*

Département du VAR

Arrondissement de BRIGNOLES

DEL .33 / 2021

Nombre de Membres

En exercice : 27

De Présents : 21

De votants : 27

ses

L'An deux mil vingt et un le Lundi 19 Avril ,

Le Conseil Municipal étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de séances après convocation légale, sous la présidence de M. BRUN Fernand, agissant en qualité de Maire.

. Etaient présents :

M. ADAM Stéphane -M. BENEDETTO Nicolas-Mme BOUCHER Julie- M.CAMARA Célestin-Mme DEZ Marylène-M. FERRARI Fabien-Mme GACNIK Marie-France-Mme LECUREUX Aurore-M. ROSSI Patrick-M. SANTONI Jean-Mme SCOTTO Fabienne-Mme PRUNET Sophie-M. TASSY Jacques-Mme THIERRY Martine-Mme TROISI Valérie-Mme YZQUIERDO Laurence-M. SEIGNOBOS Jean-Luc-Mme DUPONT Karine-Mme AURIOL Anne-.M. AIGUESPARSES Cédric

Procurations : Mme BOULANGER Tamara donne procuration à M. CAMARA Célestin. M. FRELIER Laurent donne procuration à M SANTONI Jean. M. SEIGNOBOS Jean-Luc donne procuration à Mme SCOTTO Fabienne- M. HERAUD Jean-François donne procuration à M. ROSSI Patrick.

Mme OLIBE Carole donne procuration à M. BRUN Fernand.

M. HURET David donne procuration à Mme LECUREUX Aurore.

.Etaient absents excusés- NEANT

Délibération portant adhésion de la commune au projet alimentaire territorial initié par la Communauté des Communes Cœur du VAR.(PAT)

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Locales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, Mme DEZ Marylène ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées

Monsieur le Maire expose que la CCCV souhaite engager un partenariat avec des agriculteurs, producteurs, commerçants, et collectivités locales du territoire en mettant en place un projet alimentaire territorial, qui va dans un 1er temps permettre un audit du local afin d'identifier les atouts et contraintes du territoire.

Le 15/04/2021 est la date butoir du dépôt de ce projet par la CCCV.

Chaque commune membre de la CCCV a été destinataire d'un courrier explicitant ce projet, ainsi que d'une demande d'appui de ces dernières dans le cadre de cette élaboration incitant chaque commune à contacter sur son territoire, des maraîchers, commerçants en circuits courts, responsables de jardins, d'associations de consommateurs, de parents d'élèves actifs sur le territoire.

Etat des lieux des structures existantes :

Notre commune actuellement au titre de notre restauration scolaire est en gestion déléguée les produits arrivent préparés mais proviennent d'autres départements, notre prestataire est Terre de Cuisine .

La Maison de Retraite réalise sa cuisine en cuisine traditionnelle et passe par le biais de marchés publics.

La municipalité a aussi autorisé l'association Jardin Soleil à créer un potager pédagogique derrière le BCPA et cherche un emplacement adéquat aux jardins potagers.

Grâce à ce PAT la commune pourra ainsi bénéficier des initiatives finalisées et opérationnelles de ce projet pour développer la consommation de produits locaux t de qualité en incitant la valorisation d'un nouveau mode de production agro écologique : production biologique, préservation de l'eau et des paysages, lutte contre le gaspillage alimentaire et nouvelles pratiques chez les professionnels de l'alimentation.

Par le biais de cet engagement la commune entend développer et mutualiser les outils permettant le déploiement de ces initiatives sur le territoire de la CCCV.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de délibérer.

Le Conseil municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après délibérations décide à l'unanimité d'adhérer au PAT projet alimentaire territorial initié par la CCCV.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

BRUN Fernand
Maire de PIGNANS

MAIRIE DE PIGNANS (VAR)